

10 jan 2019 -13:23

INVITATION CONFERENCE DE PRESSE :Lymphome anaplasique à grandes cellules associé à un implant mammaire (LAGC-AIM)

Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) -avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (afpms)- se prononce sur le « Lymphome anaplasique à grandes cellules associé à un implant mammaire (LAGC-AIM) ».

Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) -avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (afpms)- se prononce sur le « Lymphome anaplasique à grandes cellules associé à un implant mammaire (LAGC-AIM) ».

Les points marquants de l'avis seront présentés aux médias concernés, lors de la conférence de presse du lundi 14 janvier 2019 (10h00), qui se tiendra à la Place Victor Horta n° 40 à 1060 Bruxelles (premier étage, salle Vandersteen).

Vous êtes cordialement invités à assister à cette présentation. Merci de confirmer votre présence à Fabrice Péters, e-mail : fabrice.peters@sante.belgique.be .

Conseil Supérieur de la Santé
Place Victor Horta 40/10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.css-hgr.be>

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be